

**Le Centre français sur les Etats-Unis
(CFE)**

Policy Brief N° 4

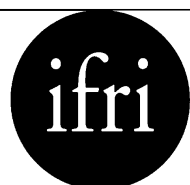
L'AMERIQUE ET LE PETROLE IRAKIEN

par Pierre Noël

Février 2003

Ce *Policy Brief* reprend, *in extenso*, deux articles parus dans Le Figaro les 5 et 6 février 2003 sous les titres : « La vérité sur le pétrole irakien », et « Pétrole irakien : où est l'intérêt américain ? ».

www.cfe-ifri.org



i n s t i t u t
f r a n ç a i s
d e s r e l a t i o n s
i n t e r n a t i o n a l e s

L'Amérique et le pétrole irakien

Pierre Noël*

En Europe et notamment en France, l'enjeu pétrolier est au centre de nombreuses explications de la position américaine à l'égard de l'Irak. Les motivations affichées officiellement par le gouvernement américain seraient faibles, au mieux ; au pire, elles relèveraient de l'hypocrisie pure et simple. Il conviendrait donc de chercher ailleurs un intérêt « objectif » poussant les Etats-Unis à vouloir renverser Saddam Hussein par la force, coûte que coûte. Derrière le jeu triangulaire entre l'administration Bush, le Conseil de Sécurité et l'Irak à propos des inspections, du désarmement et de l'interprétation de la résolution 1441, la logique de cette guerre annoncée serait limpide : l'Amérique entend s'assurer durablement le contrôle du pétrole irakien. Tel est le discours sinon dominant, du moins très répandu et parfaitement légitime de ce côté-ci de l'Atlantique.

L'objectif de cette étude est de mettre à l'épreuve cette « explication par le pétrole ».

1. Le potentiel pétrolier irakien

La force des explications par le pétrole tient largement à une appréciation du potentiel pétrolier de l'Irak : avec 112 milliards de barils de réserves, ce pays posséderait les deuxièmes réserves pétrolières du monde, derrière l'Arabie Saoudite¹. La simple évocation d'immenses « réserves prouvées » est sensée manifester combien le contrôle de ce pays est un enjeu décisif pour l'Amérique. Or ces chiffres, s'ils font impression, sont difficiles à interpréter et pratiquement dénués de signification quant au potentiel pétrolier *effectif* de l'Irak à moyen terme.

Les réserves pétrolières constituent un très mauvais indicateur du potentiel de production d'un pays ou d'une région. En 1980, les réserves américaines (pétrole brut) s'élevaient à 30 milliards de barils ; le ratio « réserves sur production » était de 9,5 années. Entre 1980 et 1999, les Etats-Unis ont produit 56 milliards de barils de brut. Fin

* Pierre Noël est docteur en science politique, spécialiste de la politique pétrolière internationale des Etats-Unis ; chercheur à l'Ifri, chercheur associé à l'Institut d'Economie et de Politique de l'Energie (CNRS, université de Grenoble).

¹ C'est le chiffre fourni par le gouvernement irakien ; les estimations de l'organisme indépendant américain *United States Geological Survey* font état de 78 milliards de barils de réserve, et 51 milliards « à découvrir ». L'USGS place l'Irak au troisième rang, derrière l'Arabie Saoudite et la Russie.

1999, les réserves étaient de 22 milliards de barils et le ratio « réserves sur production » de 10 ans.

Les réserves ne sont pas données par la nature mais *produites* par l'industrie pétrolière. Précisément, elles sont le produit d'une activité spécifique, le *développement*, qui consiste à transformer une fraction d'un dépôt d'hydrocarbures (identifié par des travaux d'exploration) en un *stock* prêt à être produit ; ce stock porte le nom de « réserves ».

Les chiffres que l'on donne pour l'Irak, y compris sous l'appellation de « réserves prouvées », sont pour l'essentiel des *estimations de réserves* sous condition que soient réalisés les investissements de développement correspondants. Ces investissements, la compagnie nationale irakienne ne peut les réaliser seule : c'est pourquoi le gouvernement souhaite attirer des investisseurs étrangers, en particulier les grandes compagnies multinationales.

Or, pour une compagnie pétrolière privée, la création d'une unité de réserve en Irak est un investissement qui entre en concurrence avec la création d'une unité de réserve ailleurs dans le monde. Les critères de sélection des projets d'investissement sont la rentabilité espérée et l'exposition au risque, en particulier au « risque souverain » — politique, fiscal et réglementaire. S'il souhaite développer les capacités de production du pays en recourant aux investissements étrangers, le futur gouvernement irakien ne manquera pas d'atouts géologiques à faire valoir : de ce point de vue l'Irak est effectivement exceptionnel. Mais il ne s'agit que d'un élément parmi d'autres. Des exigences fiscales trop élevées ou une trop forte instabilité politique et juridique pourraient pénaliser fortement l'attractivité du pays.

La compétitivité relative de l'Irak « post-Saddam » comme site de production de réserves pétrolières dépendra de nombreux facteurs dont plusieurs — le niveau des prix du pétrole, l'état de la technologie, les préférences fiscales et la crédibilité contractuelle du futur gouvernement irakien — sont marqués par une très forte incertitude. Il est tout à fait hasardeux d'imaginer qu'une fois ouvert aux investisseurs étrangers, l'Irak surclassera nécessairement et largement les autres provinces auxquelles ont accès les compagnies.

Contrairement à une idée répandue, le potentiel de création de réserves hors du Moyen-Orient n'est pas prêt de se tarir, même si le rythme des nouvelles découvertes décline. Pour le comprendre, observons encore la situation américaine. Dès le milieu des années 1950, la principale source de création de réserves aux Etats-Unis n'était plus les nouvelles découvertes mais le « *new oil from old fields* » — l'augmentation des réserves de champs déjà en production. Entre 1961 et 1975, l'industrie pétrolière a créé 35 milliards de barils de réserves aux Etats-Unis (hors Alaska) ; moins de 30% venaient de nouvelles découvertes². Or le monde dans son ensemble est une « province » très

² Voir Morris Adelman, « The Growth of Proved Reserves in the United States » (1983), repris in *The Economics of Petroleum Supply*, M.I.T. Press, 1993, pp. 127-144.

jeune par rapport à l'Amérique du Nord : les compagnies ne sont pas à la veille d'y manquer d'occasions de renouveler leurs réserves, même si l'accès aux sous-sols prolifiques du Moyen-Orient restait très limité.

Le niveau des réserves irakiennes nous dit donc peu de chose quant à l'avenir du pays en tant que producteur de pétrole. Voici quelques données plus précises et surtout plus significatives. En 2001, l'Irak a produit en moyenne 2,4 millions de barils par jour (Mb/j) soit 3% de la production mondiale sur l'année. L'Irak possède environ 3 Mb/j de capacités de production, soit 3,5% des capacités mondiales. Entre 1999 et 2001, l'Irak a produit 380 millions de tonnes, soit 20% de plus que le Nigeria mais 30% de moins que la Norvège. Aujourd'hui, l'Irak n'est pas un géant pétrolier.

L'Irak est certes un géant pétrolier *en puissance*, mais il l'est depuis longtemps, et ce pour des raisons politiques. Entre 1945 et 1975, la production irakienne est passée de 1% à 4% du total mondial ; dans le même temps, la production saoudienne passait de 1% à 13%. Au temps des concessions de l'*Iraqi Petroleum Company*, un nationalisme pétrolier à la fois précoce et dur a fortement pénalisé le développement pétrolier de l'Irak par rapport à ces voisins de la Péninsule arabique. Au sein de l'OPEP, l'Irak a toujours fait partie du camp des « faucons », alliant rhétorique nationaliste et politique pétrolière restrictive.

En supposant qu'un gouvernement post-Saddam sous influence américaine rompe avec ces tendances historiques et se lance dans le développement du potentiel pétrolier du pays, quel pourrait être le poids de l'Irak sur le marché pétrolier dans les vingt ans à venir ?

Considérons ces chiffres : en développant le champ géant de Girasol en Angola, TotalFinaElf devrait installer environ 200.000 b/j de capacités de production. Si l'on augmentait les capacités irakiennes de 250.000 b/j *chaque année* dès 2005, l'Irak représenterait environ 5% de la production mondiale en 2010. Pour que l'Irak couvre 10% de la demande mondiale en 2020³, il faudrait installer chaque année, à partir de 2005, plus de 450.000 b/j de nouvelles capacités.

De telles augmentations de capacité supposent des investissements très importants, passant nécessairement par un recours massif aux investisseurs étrangers. On retrouve alors le problème de rentabilité et d'exposition au risque évoqué plus haut : attirer massivement les capitaux et la technologie privés implique de réunir *rapidement* des conditions politiques, juridiques et fiscales stables et favorables dans l'Irak « post-Saddam ». De telles conditions ont peu de chances d'être réunies.

Quand on évalue la place du pétrole irakien dans les motivations américaines, l'évocation des « deuxièmes réserves mondiales » est imprécise et trompeuse. Le simple retour à une production *soutenable* de 3 millions de barils par jour pourrait prendre des mois, voire plus d'une année. Dans des conditions favorables, l'Irak pourrait fournir

³ Les projections de l'Agence Internationale de l'Energie donnent une demande mondiale de 104 Mb/j en 2020. Voir *World Energy Outlook 2002*, p. 92.

environ 5% de l'offre pétrolière mondiale en 2010. Dans des conditions optimales, le pays pourrait avoir en 2020 les capacités de production qu'a l'Arabie Saoudite *aujourd'hui*. L'idée qu'un nouveau « géant pétrolier » est à portée de la main — ou du canon — résiste difficilement à l'analyse.

2. L'intérêt des Etats-Unis

L'idée que l'Irak représente un immense potentiel pétrolier rapidement mobilisable n'est qu'un des deux mythes sous-jacents aux « explications par le pétrole ». L'autre est que l'émergence d'un nouveau géant pétrolier au Moyen-Orient serait nécessairement dans l'intérêt des Etats-Unis.

Le marché pétrolier est intégré mondialement, à la fois techniquement et économiquement. Toutes les productions s'agrègent en une « offre mondiale » unique, auprès de laquelle s'approvisionnent les acheteurs. Producteurs et raffineurs ne sont pas reliés physiquement de manière bilatérale. Même les contrats de long terme sont médiatisés par les mécanismes du *trading* qui assurent, en temps réel et sur une base mondiale, l'allocation physique du pétrole. Le marché fait émerger anonymement un prix mondial unique qui équilibre offre et demande.

De ces données techniques, on peut tirer deux enseignements importants. Premièrement, les Etats-Unis n'ont pas de fournisseurs propres : ils puisent dans la « grande bassine » globale. L'idée que les Américains pourraient faire de l'Irak (ou de la Russie, ou de la Caspienne, ou de l'Afrique de l'Ouest) la source privilégiée de leur approvisionnement futur n'a pas de sens, indépendamment même des aspects quantitatifs. Deuxièmement, la sécurité énergétique américaine, comme la sécurité énergétique européenne, n'est pas liée au taux de « dépendance » ni même à la provenance physique du pétrole, mais à la *diversification* de l'offre pétrolière mondiale.

L'offre pétrolière est aujourd'hui beaucoup plus diversifiée qu'elle ne l'était avant les chocs pétroliers. Les principaux acteurs de ce mouvement de diversification sont les pays de l'OPEP eux-mêmes, en particulier les pays du Moyen-Orient. En s'abstenant de développer leurs capacités de production — le Moyen-Orient produit aujourd'hui autant qu'en 1973 — alors qu'ils jouissent des coûts de développement les plus bas, ces pays poussent le prix très au-dessus du prix de concurrence. Une part importante des investissements d'exploration et développement réalisés chaque année dans le monde ne seraient pas rentables en situation concurrentielle ; ils le sont du fait du comportement des pays de l'OPEP.

Depuis une vingtaine d'années, les Etats-Unis ont fait d'importants efforts pour inciter les pays en développement, puis en transition, à adopter des législations favorables aux investissements privés étrangers dans le domaine de l'énergie. L'objectif est de créer les conditions d'une diversification durable de l'offre pétrolière mondiale — en d'autres termes, de contenir le mouvement naturel vers une re-concentration des approvisionnements mondiaux sur le Moyen-Orient. Cette politique, relayée par les

institutions économiques internationales (notamment la Banque Mondiale) a, il faut le reconnaître, remarquablement fonctionné. Cette réussite est amplifiée par les progrès technologiques en exploration et production, qui rendent accessibles ou renforcent la compétitivité de nombreux champs situés dans des provinces relativement coûteuses.

Depuis plus de trente ans, les pays industrialisés échangent donc un approvisionnement énergétique plus coûteux contre une offre moins concentrée. Pour le dire autrement, ils payent leur sécurité énergétique d'un surcoût sur leur approvisionnement. D'un accident survenu à nos dépens — la hausse brutale des prix du pétrole — nous avons fait une politique.

Les Etats-Unis y souscrivent d'autant mieux qu'ils demeurent un des premiers pays producteurs au monde : une forte baisse du prix, liée à une expansion rapide des capacités de production au Moyen-Orient, s'y traduirait par un effondrement de la production intérieure et une envolée des importations. Mais surtout, redisons-le, en matière de sécurité énergétique l'Amérique a le même intérêt que le reste du monde : maintenir la diversité géographique de l'offre pétrolière et la diversité de l'offre énergétique dans son ensemble.

On prête aux Américains l'intention de développer fortement les capacités de production de l'Irak. A nos yeux, cela est très improbable. Avançons quelques chiffres.

Admettons (hypothèse *très* optimiste) que la croissance de la demande atteigne 2% par an dès 2003 ; on serait fin 2007 à 82,5 Mb/j, soit le montant des capacités de production *actuellement* disponibles dans le monde. Pour répondre à la demande mondiale en 2010, il faudrait installer d'ici-là 4 à 5 Mb/j aux capacités mondiales (volume net). La Russie, l'Afrique et l'Amérique latine devraient en installer davantage. Même s'il fallait compenser une baisse plus rapide que prévu de la production en Mer du Nord et aux Etats-Unis, il y aurait peu de place sur le marché pétrolier, dans les années à venir et même jusqu'en 2010, pour une augmentation de la production irakienne.

Il faut aller plus loin. On ne peut raisonner, à propos du développement de l'Irak, « toutes choses égales par ailleurs ». Il paraît inconcevable, à la fois pour des raisons d'équilibre régional et de politique pétrolière, que le Koweït et surtout l'Arabie Saoudite acceptent de perdre des parts de marché face à l'Irak, au-delà d'un montant symbolique. Or, ces pays ont, beaucoup plus que leur voisin, les moyens techniques et financiers de développer rapidement leurs capacités de production. Si le changement de régime en Irak se traduisait par l'enclenchement d'une dynamique concurrentielle entre producteurs pétroliers du Golfe, cette guerre produirait le bouleversement le plus profond dans le système énergétique mondial depuis le premier choc pétrolier : disparition de l'OPEP, forte baisse des prix, re-concentration de l'offre mondiale sur le Moyen-Orient.

En dehors même de ses conséquences énergétiques, un tel scénario est lourd d'implications stratégiques sérieuses pour les Etats-Unis. L'effondrement, même temporaire, des prix du pétrole fragiliserait gravement l'économie et l'Etat en Russie, au Venezuela ou encore au Mexique, et compliquerait singulièrement la mise en œuvre des

ambitions américaines au Moyen-Orient. En 1998, la crise budgétaire des grands pays pétroliers s'était traduite par des troubles politiques sérieux en Arabie Saoudite.

Abordons, avant de conclure, trois arguments fréquemment avancés à l'appui des explications par le pétrole :

- « *Après le 11-septembre les Etats-Unis souhaitent substituer l'Irak à l'Arabie Saoudite comme acteur clé du marché pétrolier.* » Rappelons que les productions pétrolières s'agrègent en une offre mondiale : sauf à évincer l'Arabie Saoudite du marché au fur et à mesure du développement de l'Irak — mais il faudrait expliquer *comment* le faire et, accessoirement, de quoi vivraient les 20 millions de Saoudiens — cette idée est vide de sens. L'émergence d'un nouveau géant pétrolier au Moyen-Orient signifierait une plus forte dépendance du marché mondial à l'égard de cette région, et non une moindre dépendance des Etats-Unis à l'égard de l'Arabie Saoudite.
- « *En contrôlant l'Irak, les Etats-Unis se donnent les moyens de contrôler l'approvisionnement énergétique de la Chine.* » Ne discutons pas, faute de place, la logique politique, énonçons simplement la mécanique pétrolière : les conséquences d'une « modulation » de la production irakienne seraient ressenties de la même manière par *tous* les consommateurs, y compris américains. Dans un marché mondial intégré, l'embargo sélectif est impossible : il se transforme en hausse de prix universelle.
- « *Cette guerre est ordonnée aux intérêts des compagnies pétrolières américaines, qui obtiendront le gros des contrats de développement.* » Les contrats octroyés par le régime de Saddam Hussein sont nuls tant que les sanctions sont en vigueur ; or il est clair, depuis presque dix ans, que les sanctions ne seront jamais levées tant que Saddam sera au pouvoir. On pourrait donc dire que les compagnies qui ont vraiment intérêt au changement de régime sont TotalFinaElf et Lukoil ; on préférera affirmer ce dont beaucoup de pétroliers sont convaincus : une fois le régime renversé, tout sera remis sur la table et plusieurs consortiums — auxquels participeront évidemment des compagnies américaines — seront mis en concurrence pour l'obtention des contrats d'exploitation.

*

Résumons. D'une part le pétrole irakien n'est pas un *butin* : il faudrait, pour développer massivement les capacités de production, à la fois des conditions politiques et fiscales favorables et des investissements très lourds. D'autre part, la sécurité énergétique mondiale, et notamment américaine, ne serait pas renforcée mais fragilisée par une montée en puissance rapide de la production du Moyen-Orient au cours des dix années à venir.

Dans l'ère post-Saddam Hussein, le pétrole irakien ne sera pas un gâteau à partager entre vainqueurs mais un problème à gérer, aux implications locales et mondiales très importantes. Il n'est pas exclu qu'il soit géré correctement. La condition

pour cela sera de *contenir* le développement pétrolier du pays, au moins jusqu'en 2010. Tel est l'intérêt des Etats-Unis ; telle sera la mesure du « contrôle » qu'ils acquerront sur le pétrole irakien.

Le Centre Français sur les Etats-Unis à l'ifri
(CFE)

<http://www.cfe-ifri.org/>

The CFE Policy Brief Series

- Policy Brief No. 1. Laurent Viguiier, “The U.S. Climate Change Policy: A Preliminary Evaluation”, March 2002.
- Policy Brief No. 2. Timothy Conlan, “The Devolution of the Federal Power and the Supreme Court in American Politics”, 2002.
- Policy Brief No. 3. François Vergniolle de Chantal, “La lutte contre le terrorisme : essai de bilan institutionnel”, janvier 2003.
- Policy Brief No. 4. Pierre Noël, “L’Amérique et le pétrole irakien”, février 2003.